

# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 janvier 2024

---

CRÉANT L'HOMICIDE ROUTIER ET VISANT À LUTTER CONTRE LA VIOLENCE  
ROUTIÈRE - (N° 1751)

## AMENDEMENT

N ° CL64

présenté par

Mme Luquet, M. Mandon, Mme Brocard, Mme Jacquier-Laforge, M. Balanant, M. Latombe et  
Mme Desjonquères

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.